



## Gaec du Puy Larcy (La Croisille-sur-Briance, 87)

Analyse des résultats technico-économiques 2022/2023  
(moyenne des deux années)

\* Matthieu Meyzeaud, un des associés du Gaec



### Informations générales sur la ferme

- 2 UTH.** Gaec 2 associés (pas de lien familial entre les associés) : Matthieu Meyzeaud (43 ans) + Paul Martin (36 ans).
- Pas de salarié.
- SAU :** 138 ha
- Type de production :** Bovin allaitant (85 mères limousines) + ovin allaitant (50 brebis) + légumes de plein champ (1,5 ha)
- Type de système :**
  - atelier bovin : naisseur vente de veaux rosés (et quelques broutards), avec engrangement des réformes
  - atelier ovin : agneaux d'herbe
  - Pommes de terres et oignons pour la vente directe
- débouchés :**
  - atelier bovin : circuits longs (SCA Pré Vert, Sobevil pour les broutards,) et vente directe.
  - Atelier ovin : vente directe uniquement
  - légumes de plein champ : vente directe
  - au total, la vente directe représente 48 % du chiffre d'affaires (hors aides). Prix de vente de la viande en vente directe : 15,5€ TTC/kg (catégorie : vache, emballage sous vide)
- ferme en agriculture biologique**



La Croisille-sur-Briance (87)

### Sommaire

Informations générales	1
Historique de la ferme	2
Objectifs des éleveurs	2
Caractéristiques du milieu	3
Assolement et chargement	3
Conduite du troupeau	4
Alimentation du troupeau	4
Pâturage et autonomie	6
Schéma de fonctionnement à l'année	8
Performances techniques	9
Performances économiques	11
Bilan sur la ferme	12

Les données de cette fiche concernent les années civiles 2022-2023 (moyenne des deux années)

Les données économiques sont issues des documents comptables. Les consommations d'aliment et de concentré ont été calculées grâce à un bilan fourrager et d'aliment (stocks début + achats + récoltes - ventes - stocks fin) : bilan fourrager : 01/05/2021-30/04/2022 et 01/05/2022-30/04/2023, consommation de concentré : 01/06/2021-31/05/2022 et 01/06/2022-31/05/2023. Le schéma de fonctionnement (année 2022) et les données de pâturage (année 2023) sont des données déclaratives de l'éleveur. Les effectifs, données de troupeau et de reproduction sont issues de Synel. Les poids carcasses sont issus des données abattage d'Interbev.

# HISTORIQUE DE LA FERME

## 2002 : Installation de Matthieu.

Après des études agricoles (BEPA Elevage et Cultures fourragères puis Bac Pro CGEA) et un an de salariat agricole dans une ferme voisine, Matthieu s'installe en Gaec avec son père sur la ferme familiale, sur une ferme AB de 125 ha en bovin allaitant (système broutard) et ovins (80 brebis).

**En 2007, il met en place le pâturage tournant dans le but d'être autonome en fourrages pour limiter les achats extérieurs, mais également pour limiter la charge de travail en diminuant les surfaces fauchées.** Selon Matthieu, cela lui a permis de faire « 200 heures de tracteurs en moins par an et 20ha de moins à faucher » (pour un effectif de 100 mètres à l'époque). Cette économie de foin a été permise par l'augmentation de la période de pâturage (passage de 4 mois en bâtiment en hiver à 2 mois seulement) et par la meilleure gestion du pâturage sur les parcelles de fauche (car avant il était dans les épis ce qui diminuait son rendement de foin). Il a également gagné en sérénité, la peur de manquer de stocks n'est plus présente, car la période en bâtiment, et donc le besoin de fourrages stockés, a fortement été réduite, et le troupeau est plus docile grâce aux déplacements réguliers. Il a aussi gagné en qualité de vie : « j'ai du temps pour faire d'autres trucs, ça

*m'a permis de rénover ma maison, et je préfère me balader dans les prés que distribuer des seaux d'aliment ».* 2 ans après la mise en place du pâturage tournant, il arrête les nourrisseurs au pré pour les veaux. **Grâce au pâturage tournant, il commence à engrasser une partie des réformes à l'herbe en 2010.**

**2018 : départ en retraite du père de Matthieu, et arrivée de Paul sur le Gaec.** Les deux associés se lancent dans la production de veau rosé à destination de la SCA Pré Vert, diminuent l'effectif de brebis (de 80 à 50 brebis) et diversifient les cultures végétales avec la production de chanvre, de lentilles, de légumes de plein champ (pommes de terres, oignons, potimarrons etc). Ils testent l'engrangement des génisses mais Matthieu préfère se recentrer sur l'élevage de veaux rosés afin de garder les animaux moins longtemps sur la ferme et ainsi avoir plus de souplesse en cas de manque de ressource en herbe. Ils diminuent également la part des légumes de plein champ suite à la fermeture de la coopérative Biocorrèze à qui étaient vendus les légumes.

**Fin 2023 : départ de Paul du Gaec.**

**Début 2024 : Crédit d'un EARL et embauche d'un salarié à plein temps.**

# OBJECTIFS DES ÉLEVEURS

**L'objectif des associés est d'être le plus autonome possible et de maximiser leur revenu en diminuant les charges liées à la production et limitant les investissements.** Ceci passe par un dimensionnement du troupeau permettant l'autonomie fourragère et en concentré, autour d'1 UGB/ha de SFP, ainsi qu'une optimisation de la gestion de l'herbe grâce au pâturage tournant (qui permet de se passer de correcteur azoté et d'engrais via le pâturage d'une herbe riche et d'une fertilisation par les bouses).

Le pâturage tournant, la faible part de céréales dans l'assoulement et la courte période en bâtiments leur permet également de limiter leur temps de travail. **Avoir du temps libre est un réel objectif.**

Ils ont également fait le choix de **limiter le nombre de broutards au profit d'une vente en local des animaux** ( vente de veaux rosés ou réformes en vente directe ou à la SCA Pré Vert).

Matthieu a choisi de **poursuivre la vente directe** telle que la conduisait son père : vente en colis et au détail, transformation des invendus en plats cuisinés en conserve. Le système est rodé. Il essaie de diversifier ses débouchés : particuliers, resto co, restaurants. Il diversifie également les productions : légumes de plein champ, sarrasin. Produire des cultures destinées à l'alimentation humaine et des produits directement consommables notamment des clients locaux est un élément important pour Matthieu.

# CARACTÉRISTIQUES DU MILIEU

**Altitude :** 480m

**Type de sol :** sur le site de Rilhac : plutôt argileux, avec des terrains résistants à sécheresse, sur le site de Larcy : terrains plutôt sableux donc séchants

**43 % de la SAU labourable** (60 ha labourables sur les 138), 5 ha de bois pâturels, 20 ha de zones humides, pas de landes

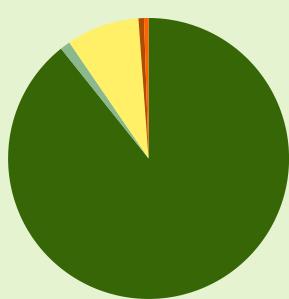
**Parcelaire :** 2 sites principaux distants de 3 km (des bâtiments sur chaque site), + un autre site secondaire. Le parcellaire est groupé sur chacun des sites.

Site de Rilhac



## ASSEOLEMENT ET CHARGEMENT

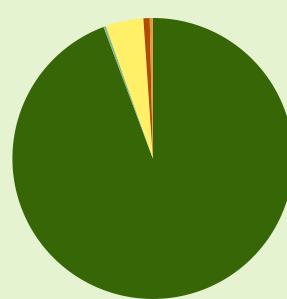
### ASSEOLEMENT 2022



légumes - pommes de terres : 1 ha, 12t récoltées, vente directe, oignons : 0,61 ha, vente directe

- prairies : 123,09 ha
- maitel : 11,56 ha (alimentation du troupeau), 45 quintaux/ha
- epeautre : 0,71 ha, 3,2t récoltées, non vendues, 1t pour l'alimentation du troupeau
- blé tendre : 0,87 ha, 3t récoltées, non vendu, non destiné aux animaux

### ASSEOLEMENT 2023



légumes - pommes de terres : 0,2 ha (2,5t récoltées, vente directe), oignons : 0,2 ha (1,5t récoltées, vente directe)

- prairies : 130,04 ha
- maitel : 6 ha (alimentation du troupeau), 35 quintaux/ha
- sarrasin : 0,5 ha (1t récoltée destiné à la vente mais non vendu en 2023)
- blé tendre : 1 ha (alimentation du troupeau), 3t récoltées

### NOMBRE D'UGB

moyenne 2022 et 2023	UGB techniques	UGB PAC
Bovins	124.4	128.4
Ovins	8.6	7.6
<b>TOTAL</b>	<b>133</b>	<b>136</b>

### MOYENNE 2022-2023 :

**Part d'herbe dans la SAU : 92 % de la SAU**



**Part de MAÏS dans la SAU : 0%**



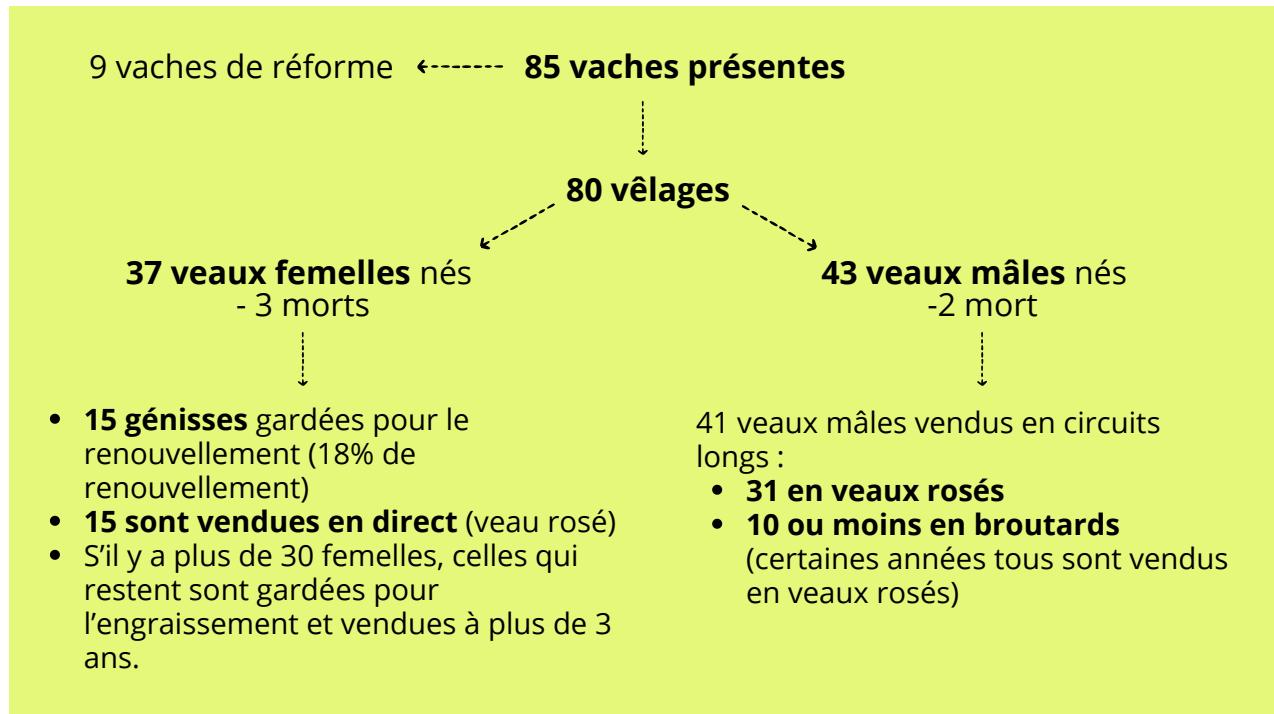
**CHARGEMENT : 1.05 UGB\*/HA DE SFP**

\* UGB techniques

# CONDUITE DU TROUPEAU

## SCHEMAS ZOOTECHNIQUES ET RÉSULTATS DE REPRODUCTION

Schéma zootechnique "type" atelier BOVIN



## RÉSULTATS DE REPRODUCTION ATELIER BOVIN

- **période des vêlages** : début février à fin avril (quelques vêlages d'automne pour la vente directe)
- **Nombre de vêlages** :
  - 2022 : 83 vêlages\*
  - 2023 : 80 vêlages\*
- **taux de vêlage** : 93 % (86\* vaches et génisses mises à la repro pour 80 veaux nés et 0 veau mort, donnée année 2023, donnée non dispo. pour 2022)

- **taux de mortalité** :
  - 2022 : 8.2 %
  - 2023 : 0 %
- **taux de réforme** (moyenne 2022-2023) : 10 %
- **IVV moyen** : 380 jours
- **âge moyen au premier vêlage** : 36 mois
- **âge moyen des réformes vendues (dont génisses de + de 3 ans)** : 5.2 ans

\*chiffres issus du fichier de suivi de l'éleveur et non de Synel car la campagne de vêlage dépasse les dates de l'année civil

# ALIMENTATION DU TROUPEAU

## ALIMENTATION DES OVINS

Concernant les ovins, sur l'année, 1t de mélange est consommée par les brebis (les agneaux n'en consomment pas). Les ovins sont au pâturage de mi février à mi décembre, mais pas en pâturage tournant, et ont du foin en hiver.

## ALIMENTATION DES BOVINS

Type d'aliment distribué : mélange de l'exploitation, pas d'achat d'aliment du commerce  
Type de fourrages distribués : foin et enrubannage. Pas de production d'ensilage.

# ALIMENTATION DU TROUPEAU

catégorie	En saison de pâturage (du 15 mars au 30 novembre)	Ration hivernale (du 30 novembre au 15 mars)
Vaches (avec veaux)		Foin Veaux rosés à partir de mi ou fin novembre : <ul style="list-style-type: none"><li>• Méteil : 4kg/j environ, jusqu'à la vente (vente échelonnée sur l'hiver donc certains en ont pendant 15 jours et d'autres pendant tout l'hiver)</li><li>• Foin</li></ul>
Veaux rosés	Herbe pâturée uniquement pour tous (pâturage tournant).	Foin
broutards		Foin
Génisses de renouvellement		Foin
Vaches en engrangissement (et génisses en engrangissement s'il y en)		Pour 2 ou 3 vaches/an à partir du 30 novembre : <ul style="list-style-type: none"><li>◦ méteil : 8 kg/j/vache pendant 2 mois</li><li>◦ foin + enrubannage (enrubannage à partir de fin décembre)</li></ul>

## Apport de foin au pré pour la transition alimentaire :

- en automne du 15 octobre ou 15 novembre suivant les années à l'entrée en bâtiment (entrée en bâtiment du 10 décembre au 25 décembre suivant les lots).
- au printemps de la mise à l'herbe (mise à l'herbe du 1er février au 15 mars suivant les lots) au 15 avril ou au 15 mai suivant les années.

## Finition :

Le mode de finition des animaux (réformes ou ration des veaux rosés) dépend de la période de vente de l'animal :

- si l'animal est vendu durant la saison de pâturage, il sera engrangé uniquement à l'herbe au pâturage (pas d'apport de concentré au pré)
- s'il est vendu en hiver ou en début de printemps, il sera fini en bâtiment aux céréales de l'exploitation (+ fourrages).

## QUANTITÉS CONSOMMÉES/UGB :



### CONCENTRÉ

295 kg consommées/an/UGB



### FOURRAGES STOCKÉES (FOIN ET ENRUBANNAGE)

1.87t de MS consommées/an/UGB

= 244t de MS consommées/an au total en moyenne, ce qui représente 957 bottes de foin de 300 kg brut



### HERBE PÂTURÉE

2.88t de MS consommées/an/UGB



### L'HERBE\* PRÉSENTE 94% DE LA RATION (TOUS ANIMAUX CONFONDUS)

\*pâturée et stockée

Méthodologie : Les quantités consommées ont été calculées avec les quantités récoltées, achetées, vendues, et les stocks en début et fin de période. La quantité d'herbe pâturée est calculée de la manière suivante : 4.75t de MS/UGB - quantité de fourrages stockés consommés/UGB.

# PÂTURAGE ET AUTONOMIE

## CARACTÉRISTIQUES DU PÂTURAGE

129 UGB en tout au pâturage au printemps 2023 (bovins + ovins).

### SURFACE ACCESSIBLE AU PÂTURAGE :



129 ha au total → 1 ha/UGB (bovins et ovins) = 93% de la SAU  
toute la surface en herbe est pâturée sauf 1 ha

**Seuls les bovins sont en pâturage tournant. Données années 2023. 119 UGB bovins au printemps 2023 :**

**SURFACE DE BASE :** 73.5 ha → 62 ares/UGB

**SURFACE COMPLÉMENTAIRE :** 49 ha → 41 ares/UGB

### NOMBRE DE MOIS D'ACCÈS AU PÂTURAGE DANS L'ANNÉE :



#### 9-10 MOIS SUIVANT LES LOTS

sortir progressive du 1er février au 1er avril, rentrées le 15-30 décembre, + 1 lot de réforme dehors toute l'année

#### RATION UNIQUEMENT COMPOSÉE D'HERBE PÂTURÉE PENDANT 6 MOIS

Ration uniquement composée d'herbe du 15 avril au 15 octobre en 2023. Les 3-4 mois restants passés au pré, les animaux ont de l'herbe pâturée et du foin pour la transition alimentaire

### MODALITÉS DE PÂTURAGE DES BOVINS:

Focus sur le pâturage tournant des bovins au printemps :

- 7 lots dont 3 lots de vaches (cf détail carte ci-contre).
- environ 12-13 paddocks par lot sur la surface de base (87 paddocks au total sur la surface de base)
- 2 à 3j de temps de présence/paddock
- temps de retour de 24-30j
- surface moyenne/paddock (surface de base) : 0.84 ha/paddock



**Estimation du chargement instantané sur la surface de base : 20.2 UGB/ha**



*Ferme de Matthieu Meyzeaud, Localisation des site de pâturage des différents lots d'animaux*



#### Légende :

■	22 vaches et veaux et un taureau - Rilhac (23.25 ha)
■	20 vaches et veaux et un taureau - Rilhac (34.23 ha)
■	23 vaches et veaux, 2 taureaux - Larcy (31.64 ha)
■	20 génisses de 1 à 2 ans et 2 génisses de 2 à 3 ans - Larcy (14.79 ha)
■	14 génisses de 2 à 3 ans et un taureau - Mauloup (8.44 ha)
■	10 vaches de réforme, une tante et 4 veaux - Rilhac (6.87 ha)
■	8 vaches et veaux - réformes - Larcy (13.92 ha)

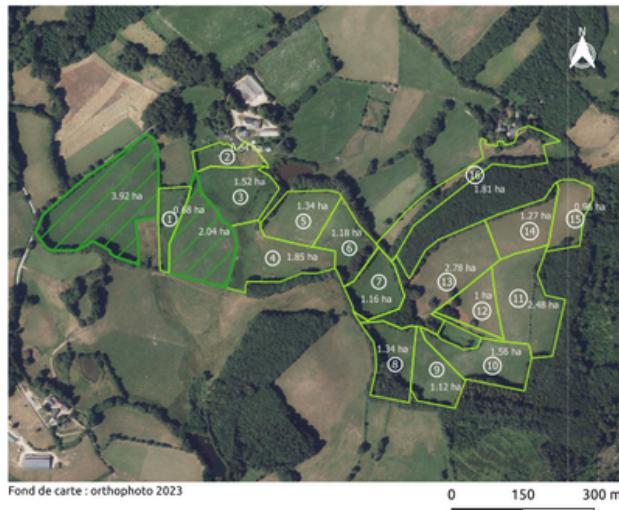
*Carte réalisée par l'ADAPA en mai 2025 dans le cadre du projet Maxim'herbe financé par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire (convention Massif Central)*

# PÂTURAGE ET AUTONOMIE

## EXEMPLE DE CONDUITE DU PÂTURAGE SUR 2 LOTS EN 2023 :

**Ferme de Matthieu Meyzeaud :**  
Ilot pâtré par un lot de 23 vaches, 23 veaux et 2 taureaux (26 UGB)  
Surface îlot : 28,65 ha - Localisation : Larcy

Pratiques de pâturage 2023



### Légende :

- Usage des paddocks :
- surface de base : paddocks uniquement pâtrés
- surface complémentaire : paddocks fauchés et pâtrés
- ordre de pâturage dans le tour de pâturage

**Ferme de Matthieu Meyzeaud :**  
Ilot pâtré par un lot de 22 vaches, 22 veaux et un taureau (24 UGB)  
Surface îlot : 22,81 ha

Pratiques de pâturage 2023



### Légende :

- Usage des paddocks :
- surface de base : paddocks uniquement pâtrés
- surface complémentaire : paddocks fauchés et pâtrés
- ordre de pâturage dans le tour de pâturage



### Calcul des indicateurs clés du système de pâturage pour deux lots

	Lot de vaches de Rilhac	Lot de vaches de Larcy
effectif	22 vaches, 22 veaux, 1 taureau	23 vaches, 23 veaux, 2 taureaux
Nombre total d'UGB du lot au printemps	24 UGB	26 UGB
Surface de base (uniquement pâtrée)	12,87 ha	22,69 ha
Surface complémentaire (fauchée et pâtrée)	9,94 ha	5,96 ha
Nombre d'ares/UGB de la surface de base (ares/UGB)	$12,87/24 = 0,54 \text{ ha} = 54 \text{ ares/UGB}$	$22,69/26 = 0,87 \text{ ha} = 87 \text{ ares/UGB}$
Nombre d'ares/UGB de la surface complémentaire (ares/UGB)	$9,94/24 = 0,41 \text{ ha} = 41 \text{ ares/UGB}$	$5,96/26 = 0,23 \text{ ha} = 23 \text{ ares/UGB}$
Nombre d'ares/UGB de la surface totale accessible au pâturage (ares/UGB)	$0,54+0,41 = 0,95 \text{ ha/UGB}$ → arrondir à 1 ha/UGB	$0,87+0,23 = 1,10 \text{ ha}$
le nombre de paddocks au printemps (et en été.)	Printemps : 14. Ete : 17 ou plus	Printemps : 16 Ete : 18 ou plus
Le temps de retour au printemps, en été, en automne		
la surface moyenne/paddock sur la surface de base	0,92 ha	$22,69/16 = 1,42 \text{ ha/paddock}$
le chargement instantané au printemps (UGB/ha) = total UGB du lot/surface moyenne des paddocks	$24/0,92 = 26 \text{ UGB/ha}$	$26/1,42 = 18 \text{ UGB/ha}$

Cartes réalisées par l'ADAPA en mai 2025 dans le cadre du projet Maxim'herbe financé par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire (convention Massif Central)

### LES CONSEILS DE MATHIEU POUR BIEN GÉRER SON PÂTURAGE :

« Attention au surpaturage : on peut perdre 15j de repousses si on les laisse 1j de trop dans le paddock, donc s'il n'y a plus d'herbe au printemps, il vaut mieux leur apporter du foin voire même les rentrer en bâtiment plutôt que surpâturer. A l'inverse, s'il y a trop d'herbe, il ne faut pas hésiter à sauter un paddock et le faucher pour ne pas se faire dépasser partout ».

« Il ne faut surtout pas que le temps de retour soit inférieur à 21j car c'est le cycle de ponte des douves et du paramphystome ».

# PÂTURAGE ET AUTONOMIE

« Les prés de fond ont un temps de retour plus long donc on peut sauter ces parcelles sans pénaliser l'appétence car c'est un bon report sur pied. Le plus simple est de ne pas inclure les zones humides dans le tour de pâturage et les réserver pour le pâturage d'été car ce sont des sols sensibles au piétinement, mais qui apportent une ressource bienvenue en cas de sécheresse. Le pâturage de ces prés de fond améliore la flore (apparition de lotier et de trèfle). Il faut éduquer les vaches à y pâture : bien clôturer, les laisser « gueuler » et elles mangeront ».

## AUTONOMIE

- fourrages : 100 % d'autonomie\*
- concentré : 100% d'autonomie
- pas d'achat d'engrais minéraux.  
Epandage de fumier sur 50 ha de prés de fauche à hauteur de 4t/ha.



Lot de vache avec veaux en pâturage tournant à Rilhac

- pas d'achat de produits phytosanitaires
- 62t de paille achetées/an en moyenne
- consommation de fioul : 12 184L consommés = 88L/ha

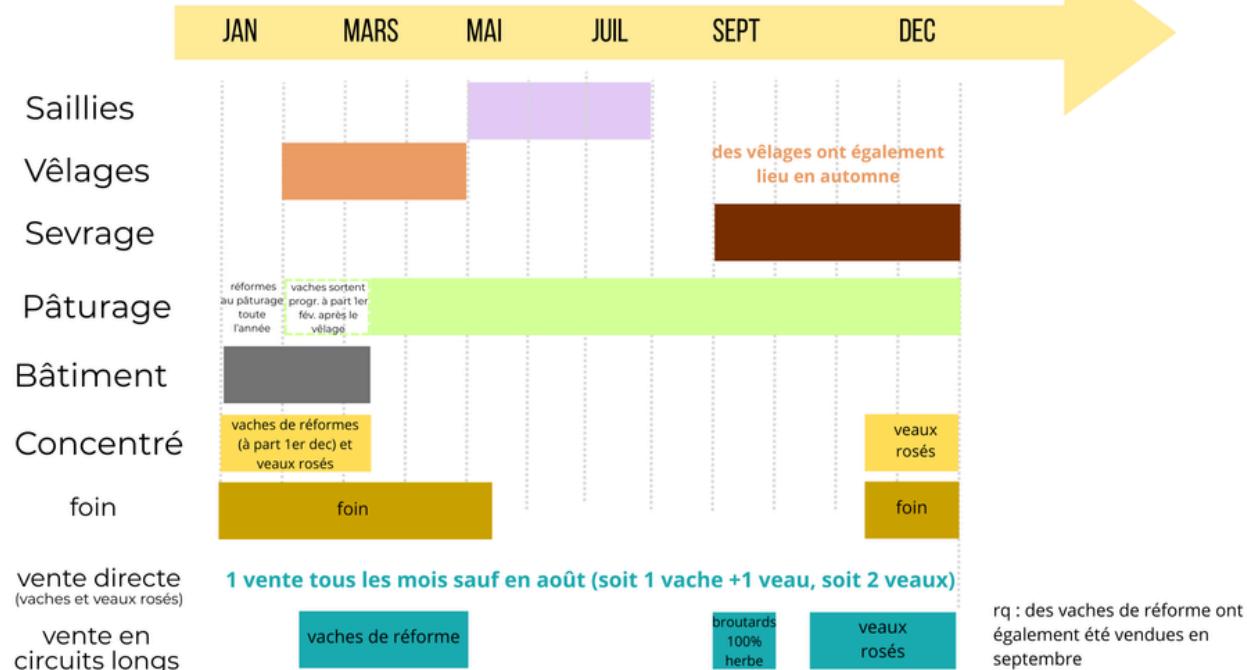
\*achat de 2,7t de foin en 2022 pour compléter une remorque de paille, mais en réalité la ferme est autonome



Prairie de Rilhac

## SCHÉMA DE FONCTIONNEMENT À L'ANNÉE

Schéma de fonctionnement au Gaec du Puy Larcy en 2022



## BÂTIMENTS

4 bâtiments pour loger les vaches (stabulations libres), + 1 bergerie :

année	Nombre de places	Type d'animaux	localisation
Bâtiment réabilité dans les années 80 puis dans les années 2000	10 places, aire paillée intégrale	vaches de réformes	Larcy
Stabulation construite en 2001	50 places, aire paillée intégrale	vaches avec veaux	Larcy
Bâtiment construit en 2006	25 places, aire paillée intégrale	Génisses	Larcy
Stabulation construite en 2019	25 places, aire paillée intégrale	vaches avec veaux	Rilhac
Bergerie		ovins	Larcy

## MATÉRIEL



### 4.6 chevaux/ha de SAU

Matériel de fenaison en propriété, herse et broyeur en propriété, le reste en Cuma (travail du sol, enfonce pieux, rigoleuse), 3 tracteurs en Cuma (160 chx, 140 chx, 120 chx) + un télescopique en Cuma+ont 3 bennes en propriété pour le fumier ou bois.

Recolte légumes avec matériel en Cuma.  
moissonneuse en propriété.

5 tracteurs en propriété :

- acheté en 2016 : 110 chvx,
- acheté en 2007 : 70 chevaux,
- acheté en 2005 : 90 chevaux,
- acheté en 1976 : 60 chevaux,
- acheté en 1980 : 70 chevaux

+ une moissonneuse de 130 chevaux et un télescopique (110 chevaux) en propriété  
total : 640 chevaux

# RÉSULTATS TECHNIQUES

## FINITION DES ANIMAUX

**85% DES BOVINS VENDUS SONT VENDUS FINIS (VEAUX ROSÉS COMPRIS)**

55 bovins vendus finis sur 65 bovins vendus en moyenne/an

## FINITION A L'HERBE

**75 % DES BOVINS VENDUS FINIS (VEAUX ROSÉS COMPRIS) NE CONSOMMENT QUE DE L'HERBE EN PHASE DE FINITION (PAS DE CONCENTRÉ)**



Vache finie 100% à l'herbe au Gaec du Puy Larcy

# RÉSULTATS TECHNIQUES

## CARACTÉRISTIQUES DES BOVINS VENDUS EN 2022 ET 2023

catégorie	Nombre vendus en 2022	Nombre vendus en 2023	Poids carcasse moyen (années 2022 et 2023)	Mode de finition (années 2022 et 2023)
Vaches de réformes	10 dont 4 en vente directe	7 dont 5 en vente directe	394 kg carc	70 % ont été engrangées uniquement à l'herbe (12 vaches/17 au total)
Veaux rosés	41 dont 19 en vente directe	52 dont 16 en vente directe	187 kg carc	75 % ont été finis uniquement à l'herbe (70 veaux rosés/93 au total)
Broutards	11	7	330 kg vif	Non concerné, consommation d'herbe uniquement
Génisses de plus de 3 ans, vendue maigre	0	1		Vendue maigre
Mâle de 2 ans, vendu vif		1		Non concerné
<b>total</b>	<b>62 animaux vendus</b>	<b>68 animaux vendus</b>		

### Caractéristiques des animaux vendus avec finition 100 % herbe (2022/2023)

catégorie	Nombre (année 2022 + année 2023)	Poids carcasse	Conformations les plus fréquentes	État d'engraissement le plus fréquent
Vache de réforme finies 100 % herbe	12	398 kg carc	R+ ou R=	3
Veau rosé finition 100 % herbe (âge moyen : 9 mois, mâles et femelles confondus)	70	189 kg carc	U et R	2

## FOCUS SUR L'ANNÉE 2022

+ 33 agneaux et 24 brebis vendus

nombre	type d'animaux	âge moyen	poids moyen (kg)	Prix moyen au kg (€/kg)	prix moyen/animal (€)	débouché	mode de finition
11	broutards mâles	10 mois	<b>310 kg vif</b>	3,30€/kg vif	<b>1024</b>	Sobevil	herbe
41	veaux rosés	Mâles : 7,5-8 mois (+1 mâle de 14 mois), femelles : 11,5 mois (de 10 à 14 mois)	mâles : 190 kg carc. femelles : 182 kg carc	CL : 5,63€/kg carc. VD : non détaillé par catégorie dans compta (estimation à 8,77€/kg carc )	CL : 1089€ VD : non détaillé par catégorie dans compta (estimation à 1610€/veau )	22 veaux rosés mâles vendus au Pré Vert, 4 veaux rosés mâles vendus en direct, 15 veaux rosés femelles vendus en direct	14 ont été fini avec de l'herbe et du mûteil, les 27 autres n'ont reçu que de l'herbe. Poids des femelles finies à l'herbe vs herbe+mûteil identiques. Poids des mâles finis à l'herbe (196 kg carc) supérieur aux mâles finis à l'herbe+mûteil ( 178 kg carc)
10	vaches de réforme	9 ans (min : 6 ans, max : 12 ans )	395 kg carc	CL : 4,94€/kg carc. VD : non détaillé par catégorie dans compta (estimation à 8,77€/kg carc )	CL : 1894€, VD : non détaillé par catégorie dans compta (estimation à 3464€/vache)	6 en circuit long (Pré vert et Sobevil), 4 en vente directe	3 finies aux céréales (387 kg carc en moyenne), 7 finies à l'herbe (399 kg carc en moyenne)

### Quantités de viande vendues en 2022

Au Gaec du Puy Larcy, en 2022, pour un UGB présent sur la ferme, on vend 80 kg de viande (après découpe) par an, toutes catégories confondues.

NB : Sont mentionnées ici les quantités de viande vive vendues et non produites

kg de viande vive vendue totale en 2022 (bovins et ovins)	26 584 kg
kg de viande vive vendue/UGB présent ( 127,29 UGB techniques en 2022)	209 kg de viande vive vendue/UGB présent
kg carcasse vendus au total en 2022	14 621 kg carc
conversion kg carc totaux vendus en équivalent vaches de 400kg	Équivaut à 36 vaches de 400 kg carc
conversion total kg carc en kg viande (après découpe)	10 235 kg de viande
kg de viande vendu/UGB présent	80 kg de viande vendue/UGB présent

# RÉSULTATS ÉCONOMIQUES

## COMPTE DE RÉSULTAT (MOYENNE DES EXERCICES 2022 ET 2023)

Rq : les variations de stocks ont été prises en compte mais pas celles d'inventaire animaux et végétaux.

Charges (€)	
Total charges opérationnelles	29 595
Charges opérationnelles troupeau (détail ci-dessous)	10 744
achat de concentré	45
achat de fourrages	137
Achat de minéraux	1 323
achat de paille	3 528
frais vétérinaires (produits + honoraires)	1 418
Frais d'élevage et taxes animales	4 293
Charges opérationnelles surfaces fourragères et cultures (détail ci-dessous)	3 989
engrais	0
amendements	1 009
Produits phytosanitaires	0
semences	713
Fournitures (ficelles etc.)	2 267
Charges opérationnelles légumes de plein champ (détail ci-dessous)	933
Plants d'oignons et de pommes de terres	933
Engrais et produits phytosanitaires	0
Charges opérationnelles vente directe (détail ci-dessous)	13 929
Frais d'abattage pour vente directe	2 160
Sous traitance vente directe	5 397
Fournitures et frais vente directe et transformation	6 372
Total charges de structures	110 660
carburants et lubrifiants	16 255
entretien matériel	10 857
travaux par tiers	13 491
Entretien et réparation bâtiments	3 057
Fermages, mises à disposition et taxe foncière	19 193
Entretien foncier	695
Frais généraux (eau, électricité, frais de gestion, assurances, fournitures etc.) et taxes	21 602
salaires et charges salariés (service remplacement)	86
cotisations sociales exploitants	25 424

Produits (€)	
Total ventes (détail ci-dessous)	104 592
Vente de produits animaux (détail ci-dessous) :	97 923
Vente de bovins circuits longs	50 703
Vente de bovins circuits courts	41 832
vente de produits animaux transformés (bovins et ovins)	2 161
Vente d'ovins circuits courts	3 227
Vente de produits végétaux (détail ci-dessous) :	6 293
Vente de pommes de terres et oignons	5 615
Vente de produits végétaux transformés	128
Vente de foin	550
Prestation de service	376
- achats d'animaux	-2 288
Aides et remboursements assurances (détail ci-dessous)	102 935
Aides PAC (détail ci-dessous)	93 385
Montant aides 1er pilier découplées	36 897
Montants aides 1er pilier couplées	16 397
Montant aides 2e pilier	40 091
Remboursement assurances	749
Autres aides (dont aides France Agri Mer)	8 801
TOTAL Produits	205 239

EBE (avant rémunération des associés)	64984
- Dotations aux amortissements	-34148
- Frais financiers	-95
+ Produits financiers	+812
Résultat	31 553

Troupeau au pré en hiver au Gaec du Puy Larcy



# RÉSULTATS ÉCONOMIQUES

## INDICATEURS ÉCONOMIQUES, MOYENNE DES EXERCICES 2022 ET 2023

### Valeur ajoutée : 90 973 €

Valeur ajoutée = produits dont prime – charges opérationnelles – charges structures (hors salaires, charges sociales et impôts et taxes)

### Annuités et revenu disponible :

Annuités (capital + intérêts)	18 609 € (dont 13 578€ de remboursement de rachat de parts sociales par Paul pour son installation)
Revenu disponible (EBE-annuités)	64984-5031 (annuités du Gaec) = 59 953€, soit 29 977€/associé.  Paul doit retrancher 13 578€ de remboursement d'emprunt (rachat de PS), son revenu disponible est de 16 400€
Revenu disponible mensuel/associé	2498€/mois pour Matthieu et 1367€/mois pour Paul (car emprunts installation à rembourser)

**Objectif de rémunération** de Matthieu : 2000 €/mois → Objectif atteint.

Matthieu estime son temps de travail à 40h/semaine environ, il ne se sent pas surchargé par le travail, le système étant en vitesse de croisière.

Indicateurs	Gaec du Puy Larcy
Caractéristiques	SAU : 138 ha UGB : 133 UGB techniques 85 VA + 50 brebis chargement : 1,05 UGB/ha de SFP UMO : 2 UMO
Produit brut/ha de SAU	1487€/ha
Produit brut/UGB	1543€/UGB
Charges opérationnelles + de structures / UGB	1055€/UGB
EBE/produit brut	32 %
EBE/UGB	489€/UGB
EBE/ha	471€/ha
annuités/EBE	29 %
Revenu disponible/associé	23 187 € / associé (après paiement annuités remboursement parts sociales)

## BILAN DE LA FERME

Le Gaec du Puy Larcy présente un système de 85 mères allaitantes (+ 50 brebis) sur 138 ha qui est rôdé depuis plusieurs années. Quasiment tous les animaux sont vendus localement (85% de bovins vendus finis localement), avec une part de vente directe importante (48% du chiffre d'affaires hors aides). Les associés ont choisi de vendre des animaux jeunes (veaux rosés essentiellement) plutôt que de garder et engranger les veaux, et finissent les ¾ des veaux rosés et des réformes uniquement à l'herbe grâce au pâturage tournant, atteignant ainsi des poids carcasses respectivement de 190 kg carcasse pour des veaux de 9 mois en moyenne et 400 kg carc pour les réformes. est pâturée). Les quelques animaux en finition en dehors de la période de pâturage sont finis avec du mœteil de l'exploitation.

La pratique du pâturage tournant (chargement instantané de 20 UGB/ha) sur une partie importante de l'année (9-10 mois), leur permet de limiter leurs consommations de fourrages (1.9t de MS de fourrages stockés/UGB) et d'aliment (300 kg/UGB), et de se passer d'engrais minéraux (toute la surface en herbe est pâturée même les surfaces de fauche sauf 1 ha). Avec un chargement de 1.05 UGB/ha, la ferme est autonome en fourrages et en concentré. La rentabilité de l'activité est bonne, la ferme permet un revenu disponible moyen de 1930€/mois/associé, pour un temps de travail de 40h/semaine/associé. Les éleveurs ont du revenu, du temps libre, approvisionnent leur territoire en viande et leur système a un impact limité sur l'environnement.

## Des fiches créées par l'ADAPA ...

L'**ADAPA**, Association de Développement pour une Agriculture Plus Autonome, est créée en 1995 par un groupe d'éleveurs du Limousin qui avaient la volonté de partager leurs expériences afin d'améliorer l'autonomie de leurs fermes.

Depuis maintenant 30 ans, l'ADAPA travaille toujours avec la même entrée : accompagner l'émergence de **systèmes durables et résilients via l'autonomie**. C'est-à-dire créer des systèmes équilibrés dans leur fonctionnement agronomique, biologique, écologique, économique et sociale.

Nos actions pour aller en ce sens se répartissent en deux axes de travail : **générer des connaissances** construites et vulgarisables sur ces systèmes et **partager et diffuser** ces savoirs, à la fois lors de journées d'échanges entre agriculteurs mais aussi auprès des scolaires, agricoles ou non.

*Pour en savoir plus sur l'ADAPA et les actions en cours*

07.82.61.31.87  
contact@adapa-asso.net  
<https://adapa-asso.net/>

**ADAPA**  
7 rue de la mairie  
19450 CHAMBOULIVE



Financé par :

PRÉFÈTE  
DE LA RÉGION  
AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

Partenaires :

E.P.  
Lycée Edgard Pisani  
Tulle-Hayes

EPLEFPA  
Se Yrieix la Faye



Graine d'Avenir  
Lycée agricole des Vaseix

13 vents  
afocg  
Association de Gestion et de Coopération

